



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

arsenaux

Question écrite n° 123959

## Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur ses récentes déclarations concernant l'emploi dans les entreprises dont l'État est actionnaire. Mercredi 23 novembre 2011, à l'Assemblée nationale, après avoir indiqué qu'il n'y aurait « pas de suppressions d'emploi » chez PSA ni chez Areva, il ensuite ajouté : « l'État a fixé une ligne très claire, là où l'État est actionnaire, là où directement ou indirectement, de près ou de loin, il a son mot à dire, l'emploi ne sera pas une variable d'ajustement ». Par ces mots, nombreux sont nos concitoyens qui ont compris qu'il s'engageait, au nom du Gouvernement, à ce qu'il n'y ait pas de suppressions d'emplois là où l'État est actionnaire. À ce titre, il demande de bien vouloir lui confirmer qu'il n'y aura pas de licenciement dans le groupe de construction navale DCNS, détenu à 75 % par l'État français et à 25 % par le groupe d'électronique Thales, et où 150 à 200 ouvriers d'État du groupe sont menacés de licenciement d'ici 2012.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 123959

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 décembre 2011, page 12964

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)